

# Preuve de dépôt

**Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet Centre aquatique Ville de Carquefou sur la commune principale de l'AIOT Rue Thomas Edison 44470 CARQUEFOU.**

**La référence de votre dossier est A-3-ZAG61VMB et concerne une demande de type "une déclaration initiale"**

**Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.**

Votre dossier a été transmis le 13/06/2023 à 15h53 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- #xxxx# (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- #yyyy# (pour rappel, déclarant)
- #zzzz# (pour rappel, mandataire)

## 1 - Type de déclaration

### Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La D(R)EAL ou la DRIEAT**

### Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**
- **Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>**

- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

## 2 - Déclarant

### Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

### Personne morale

N° SIRET **21440026900012**

Raison sociale **COMMUNE DE CARQUEFOU**

Forme juridique **Commune et commune nouvelle**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

### Adresse en France

**rue de l'Hôtel de Ville**

**44470 CARQUEFOU**

### Signataire

Qualité : **Maire de la Ville de carquefou**

### Référent

Fonction : **Responsable du service Conduite d'Opérations**

## 3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **Centre aquatique Ville de Carquefou**

Description des activités :

**Centre aquatique**

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

## 4 - Localisation

Localisation de l'installation

**Rue Thomas Edison**

**44470 CARQUEFOU**

X : 359360

Y : 6698455

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

## 5 - Activité du site

Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **OUI**

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
----------	--------	-----------------------	-----------------	--------	------------

2910	2910-A-2	Installation de combustion	Puissance thermique nominale 1.238 MW	DC	Deux chaudières bois de 150kw chacune et une chaudière gaz de 938kw
------	----------	----------------------------	---------------------------------------	----	---

## 6 - Mode d'exploitation

### Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un prélèvement d'eau pour l'exploitation de l'installation classée ? **OUI**

Réseau public de distribution d'eau **OUI**

Volume maximum annuel (en m3) **12682**

Est-il prévu des rejets d'eaux résiduaires issues de l'exploitation de l'installation ? **OUI**

Origine et la nature des eaux résiduaires :

**Eaux résiduaires des bassins, pédiluves, sanitaires, douches du centre aquatique seront rejetés au réseau d'assainissement collectif. Les eaux de vidange des bassins, une fois par an seront infiltrés sur site après désinfection et déchloration.**

L'exutoire des eaux résiduaires :

**Sur le réseau collectif avec station d'épuration**

**En milieu naturel ou au réseau d'assainissement collectif dépourvu de station d'épuration**

Est-il prévu un traitement ou prétraitement sur site des eaux résiduaires avant rejet ? **OUI**

Traitement :

**Déchloration et désinfection**

Volume maximum annuel rejeté dans le milieu naturel : **1902**

Commentaires sur les rejets d'eaux résiduaires :

**Les eaux quotidiennes issues de l'exploitation du centre aquatique seront rejetées dans le réseau d'assainissement collectif existant après déchloration et désinfection**

Est-il prévu un épandage ? **NON**

Est-il prévu des rejets à l'atmosphère ? **NON**

### Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

**Ordures ménagères, papiers, emballages, verre collectés sélectivement par borne de tri ou bacs jaune ou bleu selon le type de déchets**

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **OUI**

**Disposition en cas de sinistre**

Prise d'eau sur le réseau incendie : **OUI**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

**Borne incendie à 50m du bâtiment, extincteurs portatifs appropriés conformément à l'art. X24, système d'alarme de type 3 et système d'alerte conforme à l'art. X27**

**Installations de combustion moyennes (dites « MCP ») pour une déclaration ICPE relevant de la rubrique 2910**

Numéro de dossier "MCP" et commentaires éventuels : **Dossier n° 12922129**

**Natura 2000**

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **OUI**

**Prescriptions applicables**

**Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.**

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **NON**

**Clause filet**

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ? **Oui**

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)

**7 - Pièces justificatives**

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

**planCadastralNormalisecentre aquatique carquefou.pdf**

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

**PC 2.1 - Plan masse architecte\_compressed.pdf**

Etude d'incidences Natura 2000 :

**CARQUEFOU -Centre aquatique Fleuriaye- N2000 complet - 010623\_compressed.pdf**